

VSF Infos

Le Bleu

Bulletin d'information municipale
de Vineuil-Saint-Firmin

Numéro 14 - février 2023

Edito

Chères Vinoliennes, Chers Vinoliens,

Cette nouvelle année s'annonce pleine de projets pour Vineuil-Saint-Firmin.

En effet, les travaux dans notre village avancent à grands pas : plan de réfection des trottoirs et de la voirie démarré, enfouissement des lignes électriques fini rue des Soeurs, au début de la rue de la Bouleautière et cours Victor Ferraud. La salle à côté du salon de coiffure «Le Shelby» a été entièrement rénovée afin d'accueillir une nouvelle permanence de la gendarmerie nationale dans le village, des réunions et également les ATSEM de nos écoles pour des temps de pause sereines le midi.

Les inscriptions à notre très attendue brocante du mois de mai sont déjà ouvertes auprès du comité des fêtes. Suite au succès rencontré l'année passée, l'étendue de la brocante est revue à la hausse vers l'hôtel Mercure. Cela permettra d'accepter un plus grand nombre d'inscriptions.

Il est également temps de procéder aux demandes d'inscriptions à l'école pour la rentrée de septembre prochain. Notre village connaît un renouvellement de population avec l'arrivée d'un grand nombre d'enfants. Il nous appartient d'accompagner ces arrivées en adaptant nos services à l'enfance. C'est pourquoi le périscolaire a été divisé et reparté sur deux lieux d'accueil différents : un sur le site de l'école maternelle et un second sur celui de l'école primaire.

Nos aînés ne sont pas en reste. L'équipe municipale est allée à la rencontre de chacun d'entre eux afin de leurs remettre un colis de fin d'année rempli de douceurs. Ils sont également conviés à notre traditionnel déjeuner des anciens qui aura lieu au golf de Chantilly au mois de mars.

L'équipe municipale assure une permanence en mairie chaque samedi de 10h à 12h.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour échanger.

Bien sincèrement.

François LANCERAUX
Maire de Vineuil-Saint-Firmin



Sommaire

Page 2
Environnement et écologie

Page 3
Travaux

Page 4-5-6
Évènements

Page 7
Histoire

Page 8
Urbanisme

Page 9
Sécurité / Citoyenneté

Page 10 et 11
Enfance

Page 12
État civil et commerce

Permanences France Rénov' de l'Adil 60



Vous souhaitez effectuer des travaux de rénovation thermique ? Obtenir des conseils sur le type d'équipement et sur les aides financières possibles ? Le rôle des conseillers en Espace France Renov' est d'informer et d'accompagner les ménages sur leurs projets de travaux de rénovation énergétique et leurs enjeux. Leur conseil est gratuit et neutre ! Les permanences France Rénov' de notre territoire sont assurées par l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise (ADIL 60).

Merci de prendre rendez-vous directement auprès de l'Espace France Renov' Adil 60 :

03 44 48 61 30

adil60@wanadoo.fr

<https://www.adil60.org/>

**Le 1er mercredi du mois de 9H à 12H :
nouvelle permanence itinérante !**

- ☐ mercredi 1er février 2023 à Mortefontaine, Mairie - 18 rue Corot
- ☐ mercredi 1er mars 2023 à La-Chapelle-en-Serval, Mairie - 1200 rue de Paris
- ☐ mercredi 5 avril 2023 à Lamorlaye, Mairie - 24 rue du Général Leclerc
- ☐ mercredi 3 mai 2023 à Plailly, Mairie - 15 rue de Paris
- ☐ mercredi 7 juin 2023 à Avilly-St-Leonard, Mairie - 1 place de la Mairie
- ☐ mercredi 5 juillet 2023 à Gouvieux, Mairie - 48 rue de la Mairie

La rénovation énergétique est l'un des enjeux majeurs dans la lutte contre le réchauffement climatique et donc une action prioritaire de notre Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Éclairage public & Illuminations de Noël

Les illuminations de Noël de notre village ont été éteintes plus tôt que d'habitude afin de faire des économies d'électricité. Cette initiative nous a permis de ne pas dépenser plus de 80 € d'électricité pour toutes les illuminations de Noël !

Notre planning d'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h du matin a quant à lui rencontré quelques aléas.

En effet, afin d'éteindre tous les candélabres de la commune à la même heure, il s'est avéré nécessaire de remplacer la majorité des horloges astronomiques devenues obsolètes. Celles-ci ont été commandées par l'entreprise chargée de la maintenance. Ces horloges sont fabriquées en Allemagne, mais les composants électroniques proviennent d'Asie et en raison de la crise sanitaire, l'approvisionnement est très difficile. Une nouvelle date de livraison nous a été annoncée pour début février. Si tout se passe bien, les travaux seront réalisés mi-février et nous rejoindrons les nombreuses communes qui ont décidé de réduire la consommation électrique nocturne.

Travaux d'isolation de la mairie

Toujours dans le cadre de notre engagement écologique, les combles de la mairie ont été entièrement isolés afin de stopper les déperditions énergétiques.

Ce grenier sera aménagé pour une meilleure répartition des archives de la mairie.

Des sapins recyclés

Les sapins de Noël de Vineuil-Saint-Firmin ont été « recyclés » en étant livrés aux gourmandes chèvres de Ludivine, dans leur enclos à Gouvieux.



Les dernières réalisations

Reprise d'une couche d'enrobé rue de la Remise des Genêts à la suite de détériorations multiples de la couche ancestrale cet hiver.



Enfouissement par le SE 60 des réseaux aériens électrique, télécom, fibre et création d'éclairage public pour le début de la rue de la Bouleautière et le cours Victor Ferraud, ainsi que pour toute la rue des Sœurs.



Réaménagement des trottoirs avec mise en pavé des sorties pour les véhicules de la rue de la Duchesse de Chartres (côté impair) jusqu'à la rue Beaumarchais, de la rue de la Bouleautière (côté pair) du début à la rue Beaumarchais, et du cours Victor Ferraud (côté école) dans sa totalité.



Dernière minute : reprise d'une douzaine de plaques d'égouts sur la rue de la Duchesse de Chartres, où passe le bus 645, de l'angle avec la rue Beaumarchais à l'allée des Châtaigniers.

Les principaux projets pour 2023 et après

Mise en application de certaines des préconisations du Cabinet VERDI à la suite de son étude, comme déjà réalisé rue de la Colonne côté rue de Chantilly : rue des Sœurs côté rue de Chantilly, pour commencer.

Enfouissement par le SE 60 des réseaux aériens électrique, télécom, fibre et création d'éclairage public pour la fin de la rue de la Bouleautière, la rue Vatel, la rue du Dr Schweitzer, la rue Aristide Briand et l'allée du Bois Coupé.

Reprise de la voirie et des trottoirs de la rue des Sœurs, puis de l'allée du Bois Coupé.

Une fête de Noël enchantée

Le dimanche 11 décembre a eu lieu la fête de Noël de fin d'année organisée par notre comité des fêtes.

Petits et grands ont pu profiter de la magie de Noël un peu en avance autour d'un spectacle familial créé par l'Atelier Moz et offert conjointement par la mairie et le département.

S'en est suivi un goûter accompagné d'une dégustation de vin chaud et de chocolat chaud concoctés par les bénévoles du comité.

Cette chaleureuse fête s'est terminée par notre désormais traditionnel lâcher de lanternes sur l'allée verte. Merci à tous les organisateurs pour cette parenthèse enchantée.



Messes en l'église de Vineuil-Saint-Firmin

FÉVRIER

DIMANCHE 5 FÉVRIER à 9H30
DIMANCHE 19 FÉVRIER à 9H30

MARS

DIMANCHE 19 MARS à 9h30
4ème dimanche de Carême dit de Laetare

Paroisse de la Sainte Famille
84 rue du Connétable à Chantilly
03.44.57.05.19
Curé : Abbé Bruno DANIEL :
bru.daniel@wanadoo.fr
paroissesaintefamille60@orange.fr
<https://www.paroisse-ste-famille-chantilly.fr/>

Téléthon : bilan

Un grand merci à tous ceux qui se sont investis dans le cadre du Téléthon. Cette année, 3 366,60 € ont été collectés (tombola, dons...). Merci à la médiathèque, à la mairie et aux associations pour leur participation.

En total cumulé depuis 20 ans, notre commune a versé 104 228,11 € à cette belle opération !

Octobre rose

1 873 € ont été collectés lors de la première édition d'Octobre Rose organisée à Vineuil-Saint-Firmin.



Tous nos remerciements aux participants et aux bénévoles.

UGOLF: réduction pour les vinoliens

Envie de vous mettre au golf ou de renouveler votre adhésion ?

Bonne nouvelle !

Le U golf (Mercure) offre 20% de réduction à tous les vinoliens pour leur inscription !



Inscriptions ouvertes pour la BROCANTE

BROCANTE VINEUIL-SAINT-FIRMIN

Dimanche 7 Mai 2023 - 5h à 18h

Les inscriptions sont ouvertes !

Documents à fournir :

- Le bulletin d'inscription complété et signé
- Une photocopie recto verso de votre carte d'identité/passeport
- Le règlement en 2 chèques (stand et caution) à l'ordre du « Comité des fêtes de Vineuil-Saint-Firmin »

(Les Chèques et la Carte d'Identité ou Passeport doivent être identiques au nom sur l'inscription)

Attention : l'inscription ne sera validée que si tous les documents sont fournis.

Les places sont attribuées selon la date de réception de l'inscription et des disponibilités restantes.

BROCANTE VINEUIL-SAINT-FIRMIN

DIMANCHE 07 MAI 2023 - 5h à 18h

RENSEIGNEMENTS TÉL : 03 44 58 95 00

PAR COURRIER : Comité des fêtes de Vineuil-Saint-Firmin, 1 rue de la duchesse de chartres, 60500 Vineuil-Saint-Firmin

PAR E-MAIL : comitedesfetesvsf@gmail.com

Les places sont attribuées selon la date de réception de l'inscription et des disponibilités restantes.

- Le bulletin d'inscription complété et signé
- Une photocopie recto verso de votre carte d'identité/passeport
- Le règlement en 2 chèques à l'ordre du « Comité des fêtes de Vineuil-St. Firmin » (stand et caution)
(Les Chèques et la Carte d'Identité ou Passeport doivent être identiques au nom sur l'Inscription)
- **Tout bulletin incomplet, ou non renvoyé, l'inscription ne sera pas validée.**

A envoyer par courrier du Comité à l'adresse ci-dessus

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Adresse

Tél Portable :

Email :



PARTICULIER : Je réserve (3m minimum)	mètres à 8€ euros soit un total de	€
PROFESSIONNEL : Je réserve (6m minimum)	mètres à 8€ euros soit un total de	€ + Kbis

Ci-joint 2 chèques à l'ordre du « Comité des fêtes de Vineuil-saint-Firmin » l'un pour mon stand de € et l'autre pour la caution de 20€.

Demande particulière :

Je déclare avoir pris connaissance de l'arrêté municipal et connaître le règlement de la Brocante, déchargeant par la même, les organisateurs de toutes responsabilités pénales, civiles ou administratives quant à ma participation.

Je suis responsable de mon stand et déclare renoncer à tous recours contre les organisateurs en cas de vol ou dégâts éventuels.

Fait à _____ Le _____

Carte d'identité N° _____ Ou Passeport N° _____

Signature

TÉL :

03 44 58 95 00

COURRIER :

Comité des fêtes de
Vineuil-Saint-Firmin
1 rue de la
Duchesse de
Chartres, 60500
Vineuil-Saint-Firmin

E-MAIL :

comitedesfetesvsf@gmail.com

Les foulées de l'Ardente 2023



samedi 3 juin - 14h
Vineuil saint-Firmin - Oise

nouveaux parcours
nouvelles distances
même ambiance

**32èmes
foulées
de l'Ardente**

→ 1 course enfants 1,5 km
→ 3 courses 100% nature
5 km, 10 km ou 15 km
→ 1 randonnée de 10 km

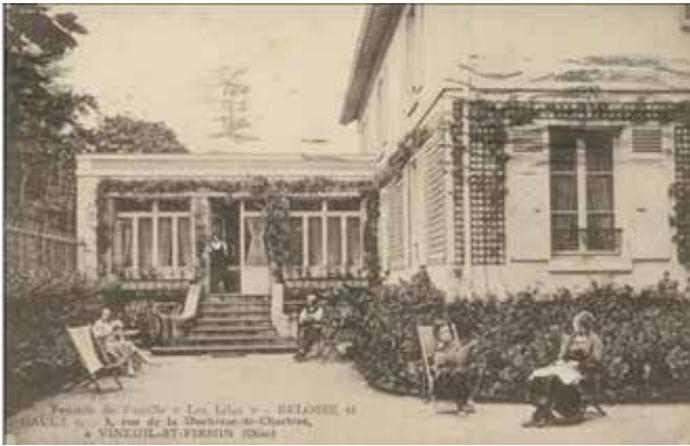
INSCRIPTIONS
www.peyce.com
RENSEIGNEMENTS
www.lardente.fr



Vous appréciez les foulées de l'Ardente ? Vous avez du temps libre le 3 juin prochain ?
Vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique ? N'hésitez pas à vous renseigner.

Contacts : Pierre Godart 06-62-83-12-71 / pierregodart.ardente@gmail.com
Martine Barrett 06-11-01-28-27 / barrettmartine.ardente@gmail.com

Les hôtels et pensions de famille de la commune au siècle dernier



La pension de famille tenue par les familles BELOSSE et GAULT " Les Lilas " était installée rue de la Duchesse de Chartres et permettait aux pensionnaires de séjourner en toute quiétude dans cet établissement et son joli parc.



Dernier lieu incontournable de rencontre des jeunes Vinoliens " L'hôtel restaurant bar Sainte-Barbe " implantée rue de Chantilly a vu de nombreux propriétaires se succéder jusqu'au début des années 1980.



" L'hôtel restaurant taxi de la Gare " tenu par les familles FICHU puis ROSCOET a eu ses heures de gloire avec l'existence de la ligne de chemin de fer CHANTILLY/SEN-LIS-CRÉPY, jusqu'aux années 1960. Cet établissement, situé en face de la gare de Vineuil, a ensuite continué d'être un point de rendez-vous pour les Vinoliens, jusqu'au jour de son incendie à la fin des années 1970.



La pension de famille, hôtel " le Clos Vineuil " de la rue de la République, était le lieu de villégiature des golfeurs parisiens venant fouler le fairway du golf de Chantilly.

Une autre pension se trouvait à quelques dizaines de mètres, rue Poissonnière, il s'agissait de la " Pension fleurie ". Cette dernière accueillait tous les ans une équipe professionnelle cycliste pour le départ de Paris/Roubaix qui était donné de Chantilly de 1968 à 1977.

Si vous détenez une ou plusieurs photographies de cet établissement merci de nous les communiquer en Mairie.

Urbanisme

Vous souhaitez changer la couleur, la forme de vos fenêtres, volets, de votre portail ? Cela constitue un changement de l'aspect extérieur de votre maison.

Dans tous les cas, une déclaration préalable de travaux est obligatoire.

Chaque demande est soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Nous avons en mairie un cahier de recommandations sur les couleurs et formes à favoriser.

Ces documents ont été réalisés avec le PNR Oise.

Le respect de ces conseils évite une anarchie de couleurs et de formes.

Gardons l'authenticité de notre si joli village !



SÉCURITÉ / CITOYENNETÉ

Stationnement

Partager la route est l'affaire de tous. C'est ainsi que le code de la route implique le respect des règles de circulation. L'espace public comporte des zones et une signalisation spécifique permettant une cohabitation contrôlée entre les riverains.

C'est le cas du stationnement qui est de plus en plus difficile à gérer dans les communes rurales.

Au siècle dernier, une seule place de stationnement était utile à une famille, ensuite deux se sont avérées nécessaires. Aujourd'hui, nous sommes arrivés à trois voire quatre véhicules par famille.

Mais l'espace public a atteint ses limites en termes d'expansion. Si vous disposez d'un garage ou si vous avez la possibilité de rentrer votre véhicule dans votre propriété, merci de le faire.

Pour la sécurité de vos enfants, le stationnement est interdit aux abords des écoles en raison du Plan "Vigipirate", mais bon nombre de parents continuent de braver cette interdiction et stationnent au plus près de l'école, même sur les passages protégés dédiés aux écoles.



Circulation

Au cours de l'année, plusieurs accidents de la circulation routière se sont produits sur la commune, dont un avec des conséquences corporelles très graves. Ces accidents résultent du non-respect des règles élémentaires de circulation.

Les panneaux "STOP", comme les priorités à droite, sont faits pour être respectés, ils ne sont pas réservés aux automobilistes de passage.

Nous ne parlerons même pas du non-respect de la vitesse à 30km/h dans la commune...

Tous ces manquements, rappelons-le, sont des infractions et peuvent avoir de graves conséquences.

La gendarmerie nationale et la police municipale intensifient leurs contrôles pour votre sécurité.

Afin d'améliorer plus encore la sécurité dans la commune, nous nous efforçons de remettre à niveau l'ensemble de la signalisation routière. Si certaines choses nous avaient échappées, merci de nous en informer.

"Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes!"

Le vol par ruse ou par fausse qualité au préjudice des personnes âgées est une forme d'infraction bien particulière qui repose sur la tromperie.

Faux policiers, faux gendarmes, faux agents du gaz, vendeurs de calendrier ou de fleurs, enfants qui réclament un verre d'eau ou un pansement... Toutes les ruses sont bonnes pour tenter de tromper les personnes âgées et leur dérober leurs économies ou leurs biens précieux.



Envie d'en savoir plus ?

Venez à la réunion animée par la Gendarmerie Nationale

le jeudi 6 avril 2023

à 20h dans la salle polyvalente du centre communal

Permanence Gendarmerie

Une permanence de gendarmerie aura lieu à Vineuil-Saint-Firmin les 1^{ers} samedis de chaque mois de 11h à 12h, à partir du 4 février. Elles se tiendront dans la salle attenante au salon de coiffure qui a été refaite à neuf. Cette salle servira le reste du temps de salle de réunion et également de lieu de restauration pour les ATSEM de l'école.



« Participation citoyenne »

Si la sécurité de la population relève principalement de la responsabilité de l'État, il n'en demeure pas moins que chaque citoyen contribue à la sécurité de son environnement à travers le respect des lois et règlements, l'accomplissement d'actes de prévention et de signalement aux forces de sécurité de l'Etat ainsi que l'adoption d'une posture de vigilance face à des événements ou comportements inhabituels. Le travail effectué quotidiennement par les policiers et les gendarmes a vocation à s'inscrire dans une démarche partenariale, mobilisant notamment les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance et de développer ainsi une vigilance citoyenne.

C'est dans cette optique que le dispositif de participation citoyenne a été instauré par la circulaire du 22 juin 2011. Il est aujourd'hui en vigueur dans environ 5600 communes et continue de susciter l'intérêt et l'adhésion des élus comme de la population.

Ce dispositif a été mis en place dans notre commune en 2016.



Envie d'en savoir plus ?

De rejoindre le groupe de citoyens existant ?

Venez à la réunion animée par la Gendarmerie Nationale

le jeudi 9 mars 2023

à 20h dans la salle polyvalente

Chiens en laisse

Le règlement sanitaire départemental prévoit que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que s'ils sont tenus en laisse.

Déjections canines

Il est demandé à chaque propriétaire de chien de veiller à ramasser les déjections canines. Tout manquement à cette règle peut être sanctionné d'une amende d'un minimum de 35 euros.



Les « sacs à crottes » ne doivent pas être jetés dans les bouches d'égouts au risque de les boucher et d'endommager les pompes de relevage.

Centre de loisirs : vacances de février

L'équipe du centre de loisirs de Vineuil-Saint-Firmin accueillera vos enfants la première semaine des vacances de février. Vos enfants pourront être accueillis la seconde semaine au centre de loisirs de Chantilly. Les demandes sont à faire en mairie de Vineuil-Saint-Firmin. Inscription préalable obligatoire.

Accueil Collectif de Mineurs de Vineuil Saint Firmin
2 cours Ferraud
60 500 Vineuil Saint Firmin
Tél : 09.72.51.68.82/06.73.29.88.83
Mail : acmvineuil-saint-firmin@laligue60.fr



INSCRIPTION VACANCES DE FEVRIER 2023

L'ENFANT

NOM.....
 PRENOM
 CLASSE.....

LE PARENT

NOM.....
 PRENOM.....
 PERE / MERE / TUTEUR / TUTRICE*

Date :

Signatures :

INSCRIPTION :

Dates	Lundi 13	Mardi 14	Mercredi 15	Jeudi 16	Vendredi 17
MATIN			Sortie au « Parkafun » D'Amiens Retour à partir de 17h30		
REPAS					
APRES-MIDI					
JOURNEE + REPAS					

***Inscription et annulation du mercredi possible une semaine à l'avance** sous peine de majoration ou facturation des prestations prévues.

ATTENTION : Les inscriptions sont à rendre avant **le 1 février 2023 avant 16h**, au bureau de l'accueil de loisirs ou par mail.

Important : Aucune inscription uniquement le jour de sortie ne sera prise en compte. La participation à la sortie sera également remise en question en cas d'annulation des jours y ouvrant droit.

Demande d'inscription en crèche

Vous souhaitez faire une demande d'inscription pour votre enfant à la crèche associative de Vineuil-Saint-Firmin « Le Foyer des Tout petits » pour la rentrée prochaine ?

Nous vous invitons à remplir le formulaire disponible sur le site de la mairie www.vineuilsaintfirmin.fr avant le 1er mars 2023.



Portes ouvertes école et inscription

Les inscriptions à l'école de Vineuil-Saint-Firmin pour la rentrée de septembre 2023 sont ouvertes. Vous pourrez trouver le formulaire sur le site internet ou directement au secrétariat.

Pour les nouveaux arrivants, des portes ouvertes auront lieu le

samedi 4 mars de 10h à 12h



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

INSCRIPTION SCOLAIRE 2023/2024

NOM DE L'ENFANT :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : LIEU :

Nom-prénom du père : profession :

Nom-prénom de la mère : profession.....

ADRESSE des parents ou du responsable légal.....

.....

Adresse @ :

N° de téléphone de domicile :

N° téléphone du lieu de travail du père :

N° téléphone portable du père :

N° téléphone du lieu de travail de la mère :

N° téléphone portable de la mère :

Documents à fournir :

- Livret de famille
- Carnet de santé (vaccins)
- Justificatif de domicile
- Certificat de radiation si votre enfant était scolarisé ailleurs
- Dérogation scolaire pour les extérieurs

SIGNATURE DES PARENTS

Naissances

α BOURRAGUÉ Quentin Pierre Emmanuel
Né le 15/11/2022

α DOUTRIAUX Ernest Emile
Né le 28/12/2022

Décès

α Madame Anne LAURENT épouse LÉVÊQUE
Décédée le 20/12/2022 à 94 ans

α Monsieur Jean Claude SCHLENCKER
Décédé le 4 janvier 2023 à 84 ans

COMMERCE

Restaurant de la gare

Bonne nouvelle !

Le futur Bistrot de Pays de Vineuil-Saint-Firmin ouvrira dans l'ancienne gare de Vineuil au printemps 2023 !



Taxis de Vineuil-Saint-Firmin



Monsieur Damien JEANNE - TAXI DU CHENE
Pour faire appel à ses services vous pouvez contacter le 06 42 05 46 79

Monsieur Elias SANCHEZ - TAXI ELIAS
Pour faire appel à ses services vous pouvez contacter le 06 32 22 77 87 ou l'adresse suivante : taxielias60@gmail.com

Permanence des élus

Tous les samedis de 10h à 12h, des élus vous reçoivent en mairie, sans rendez-vous, en respectant les mesures sanitaires bien évidemment.

Infos Mairie

Mairie de Vineuil-Saint-Firmin - 1, rue de la Duchesse de Chartres 60500 Vineuil-Saint-Firmin
Tél. : 03 44 57 06 05 / mairie@vineuilsaintfirmin.fr / www.vineuilsaintfirmin.fr

Horaires d'ouverture au public : lundi et vendredi de 8h30 à 12h - mercredi de 8h30 à 11h30 - mardi, jeudi de 14h à 16h - le premier samedi non férié de chaque mois de 10h à 12h.

Directeur de la publication : François Lanceraux - Comité de rédaction : Corry Neau, Jean-Marc Vincenti, Elodie Angeles, Patrick Barrett. Directrice artistique : Élodie Angeles.

Imprimé par Lucas Bos sur papier certifié PEFC.